

Le 10 mai 2022

Avis : modification du compartiment « La Française Carbon Impact 2026 » de la SICAV La Française

La société de gestion La Française Asset Management a décidé de modifier la documentation réglementaire du compartiment « La Française Carbon Impact 2026 » afin de changer l'heure de centralisation des souscriptions et des rachats du compartiment.

Ainsi, les demandes de souscription et de rachat seront désormais centralisées auprès de La Française AM Finance Services chaque jour de calcul de la valeur liquidative (J) à 12h00 en lieu et place de 11h00 actuellement.

Cette modification du compartiment ne nécessite pas d'agrément de la part de l'Autorité des marchés financiers et sera effective à compter du 13 mai 2022.

Les autres caractéristiques du compartiment demeurent inchangées.

Nous attirons votre attention sur la nécessité et l'importance de prendre connaissance du document d'information clé pour l'investisseur du compartiment « La Française Carbon Impact 2026 » disponible sur le site www.la-francaise.com.

Les documents d'informations clés pour l'investisseur doivent être lus avant de prendre la décision d'investir.